



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38783>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **25-38783**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR LA MARQUE TXIK TXAK

Description : L'accord-cadre a pour objectif pour objectif de sélectionner deux agences spécialisées, l'une en communication, et l'autre en achats médias pour concevoir et mettre en oeuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour

Identifiant de la procédure : f54ad856-e619-45cb-8456-2e2c23a0ef98

Identifiant interne : 2025.004

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79340000 Services de publicité et de marketing

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 15 AVENUE MARECHAL FOCH

Ville : BAYONNE

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 880,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,100,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : AGENCE DE COMMUNICATION

Description : La présente consultation concerne des Prestations de communication pour la marque TXIK TXAK. Le présent accord-cadre a pour objectif de sélectionner une agence spécialisée en communication pour concevoir et mettre en œuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour. L'agence de communication aura la charge de : ? Produire et de mettre constamment à jour les éléments créatifs de la marque TXIK TXAK ; ? Concevoir et produire des concepts créatifs de campagne de communication pour la promotion et la valorisation des services de mobilités pilotés par le SMPBA dans l'objectif de favoriser la notoriété du réseau et le report modal de la voiture vers les mobilités douces ; ? Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de communication grand public pour favoriser le covoiturage, l'autopartage, l'usage du vélo et l'intermodalité (valorisation des parkings-relais, abonnements combinés TXIK TXAK + TER, solutions vélo VLS et VLD,

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79340000 Services de publicité et de marketing

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 15 AVENUE MARECHAL FOCH

Ville : BAYONNE

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 20 % Note calculée par application de la formule : (prix le plus bas/ prix analysé)*20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 30 % Avec application des sous-critères suivants :
- Capacité à prendre en compte et comprendre les enjeux stratégique locaux : note sur 20 ;
- Compétences et organisation de l'équipe en termes de moyens humains et matériels mis à disposition sur cet accord-cadre : note sur 10.

Critère :

Type : Qualité

Description : Création : 50% Avec application des sous-critères suivants : - Impact de la stratégie créative et qualité de la direction artistique proposée : note sur 30 ;
- Qualité et pertinence des déclinaisons pluri-médias (offline et online) : note sur 20.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/04/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. (ce délai de recours n'est pas ouvert aux candidats s'ils ont eu la possibilité de faire un recours précontractuel) - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui traite les offres : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : AGENCE MEDIA

Description : La présente consultation concerne des Prestations de communication pour la marque TXIK TXAK. L'accord-cadre a pour objectif de sélectionner une agence spécialisée en achats médias pour concevoir et mettre en oeuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour. L'agence spécialisée dans les achats médias aura pour mission de : • Planifier, négocier et acheter des espaces publicitaires pour les campagnes de communication du réseau TXIK TXAK. Elle devra optimiser la répartition des budgets publicitaires afin de maximiser la visibilité et l'impact des campagnes sur les différentes plateformes médiatiques (télévision, radio, presse écrite, affichage, digital, réseaux sociaux, etc.). • L'agence sera également responsable de la mise en place et du suivi des campagnes publicitaires, en assurant une veille constante pour ajuster les stratégies en fonction des performances et des retours sur investissement. Elle devra fournir des rapports détaillés sur les résultats des campagnes et proposer des recommandations pour améliorer l'efficacité des futures actions de communication.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92200000 Services de radio et de télévision

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50 % Note calculée par application de la formule : (prix le plus bas/ prix analysé)*50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 50 % Avec application des sous-critères suivants :
- Capacité à prendre en compte et comprendre les enjeux locaux concernant les achats médias : note sur 30 ; - Compétences et organisation de l'équipe en termes de moyens humains et matériels mis à disposition sur ce marché : note sur 20.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/04/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. (ce délai de recours n'est pas ouvert aux candidats s'ils ont eu la possibilité de faire un recours précontractuel) - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Organisation qui traite les offres : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Numéro d'enregistrement : 25640160500017

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : 15 AVENUE MARECHAL FOCH

Ville : BAYONNE

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : GUILLET Chloé

Adresse électronique : c.guillet@communaute-paysbasque.fr

Téléphone : 0559571206

Adresse internet : <https://www.communauté-paysbasque.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : Villa Noulibos - 50 cours Lyautey

Ville : Pau cedex

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse internet : <https://pau.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 410fb73a-ea0d-48e3-bf52-a436110bdce5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2025 à 17:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025